

Groupes d'intérêt en santé publique Appel de propositions pour obtenir une subvention

Date limite de présentation : le 30 juin 2010

Contexte

La santé est fonction d'un vaste éventail de facteurs, allant de notre alimentation, au quartier où nous habitons et de notre milieu physique en passant par le solde de notre compte en banque. Le Canada connaît actuellement une révolution sur le plan de la santé publique en raison d'événements tels l'épidémie de SRAS, la tragédie de Walkerton et la pandémie croissante d'affections chroniques comme le diabète et l'obésité.

L'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC) œuvre à maintenir la communication entre les 17 facultés de médecine. C'est pourquoi elle a créé un groupe de travail sur la santé publique. Nous savons que plusieurs étudiants en médecine s'intéressent au vaste secteur de la santé de la population, de la santé publique et des déterminants sociaux de la santé et nous désirons leur accorder notre appui!

Le groupe de travail a reçu du financement de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) pour appuyer des groupes d'intérêt en santé publique dirigés par des étudiants.

Objectifs

- Créer des activités afin de générer de l'intérêt chez les étudiants pour les concepts et les problèmes de santé publique et des populations, ainsi que les carrières qui s'y rattachent;
- Encourager la participation interprofessionnelle et la collaboration dans le groupe d'intérêt;
- Mettre sur pied un groupe d'intérêt à long terme qui favorise le mentorat des nouveaux étudiants afin que ceux-ci puissent à leur tour diriger un groupe.

Critères d'admissibilité et nature de l'offre

Des ressources financières sont disponibles pour mettre sur pied des groupes d'intérêt en santé publique (GISP), un par faculté de médecine (peut inclure différents établissements au sein de la même faculté), jusqu'à un maximum de 500 \$ pour chaque groupe pour l'année scolaire 2010/2011.

Nous appuierons également les groupes en les mettant en contact avec des éducateurs en santé publique et des résidents en médecine communautaire, de même qu'en appuyant un réseau d'étudiants en médecine dans l'ensemble du Canada intéressés par la question. Pour en savoir davantage sur la façon de mettre sur pied un nouveau groupe d'intérêt et sur les leçons apprises, consultez :

<http://www.afmc.ca/social-public-health-f.php>

Comment poser ma candidature?

Un minimum de deux étudiants est requis pour soumettre la demande de financement pour chaque groupe d'intérêt en santé publique proposé. **Chaque demande devra comprendre les renseignements stipulés ci-après.**

Prière de transmettre les demandes dûment remplies par courriel d'ici le 30 juin 2010 à l'adresse suivante : mshahin@afmc.ca

Faculté de médecine, et le cas échéant, l'emplacement du campus :

Renseignements sur les demandeurs :

Année d'étude :

Coordonnées de chaque demandeur :

Adresse de courriel :

Numéro de téléphone :

Renseignements sur le groupe d'intérêt :

Nom du groupe d'intérêt composé d'étudiants proposé :

Adresse postale :

Description des activités potentielles :

Budget détaillé pour les activités potentielles :

S'il s'agit d'un renouvellement de financement, veuillez indiquer l'excédent budgétaire de l'année précédente.

Décrivez comment vous entendez promouvoir le groupe d'intérêt composé d'étudiants proposé :

Décrivez la façon dont vous avez l'intention d'attirer d'autres étudiants en professions de la santé au sein de votre groupe :

Plans et suggestions pour assurer la viabilité de votre groupe au cours des prochaines années :

Liste des autres sources de financement :

Comment les demandes seront-elles examinées?

Les demandes seront examinées par l'AFMC pour déterminer le degré d'engagement des demandeurs face à l'établissement et au maintien d'un groupe d'intérêt en santé publique. Le nombre de membres potentiels et la description des activités prévues seront également pris en considération.

Quelle est la date limite de réception des demandes?

La date limite est le 30 juin 2010.

Que dois-je savoir de plus?

Mises à jour

Pour les demandes approuvées, les coprésidents doivent confirmer à l'AFMC que les fonds ont été reçus et déposés et doivent communiquer une fois par mois afin de fournir un rapport sommaire des activités et des problèmes qui auraient pu survenir.

Téléconférence annuelle

Les coprésidents et/ou les autres représentants désignés doivent assister à deux téléconférences annuelles d'une heure en septembre et en janvier – la date et l'heure exactes seront décidées par le groupe.

Rapports

Pour les demandes approuvées, un bref sommaire des activités du groupe sera requis en février 2011 et un rapport final devra être remis en juin 2011. Des formulaires de rapport seront fournis.

Remerciements pour l'aide financière

Le financement que vous offre l'AFMC provient de l'Agence de la santé publique du Canada. Nous vous demandons d'inclure un mot de remerciement pour cette aide financière sur tout matériel imprimé ou électronique que vous produirez pour vos activités ou dans le cadre de celles-ci.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Melissa Shahin, collaboratrice de projets, AFMC

Courriel : mshahin@afmc.ca

Téléphone : 613-730-0687, poste 243

Une contribution financière de l'Agence de la santé publique du Canada a rendu possible le financement des groupes d'intérêt en santé publique.